



**COMMUNIQUE N°06/2023**

**ADDITIF N°001/ADM/FR/2023**

**RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT  
N°04/AONR/CIPM/FR/2023 DU 26/04/2023 POUR LE RECRUTEMENT  
D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES DES  
GUICHETS « ENTRETIEN » ET « INVESTISSEMENT » DU FONDS ROUTIER (EN  
PROCÉDURE D'URGENCE)**

Dans le cadre de l'Appel d'offres susmentionné, l'Administrateur du Fonds routier informe les différents soumissionnaires que certaines dispositions du Dossier d'appel d'offres sont modifiées ainsi qu'il suit :

**Pièces n°1 : Avis d'appel d'offres (AAO)**

**AU LIEU DE :**

**13. REMISE DES OFFRES :**

**Pour la soumission hors ligne :**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel devra parvenir au Fonds routier, Bureau du courrier porte 12-21, au plus tard le 18/05/2023 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04/AONR/CIPM/FR/2023 DU 26/04/2023  
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE LA CARTOGRAPHIE DES  
RISQUES DES GUICHETS « ENTRETIEN » ET « INVESTISSEMENT » DU FONDS  
ROUTIER. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)**

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

**Pour la soumission en ligne :**

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 18/05/2023 à 10 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références de la consultation dans les délais impartis, et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04/AONR/CIPM/FR/2023 DU 26/04/2023  
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE LA CARTOGRAPHIE DES  
RISQUES DES GUICHETS « ENTRETIEN » ET « INVESTISSEMENT » DU FONDS  
ROUTIER. (EN PROCÉDURE D'URGENCE) « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

**14. OUVERTURE DES OFFRES :**

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 18/05/2023 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds routier dans la salle de conférences du Fonds routier sis à l'immeuble SNI 13<sup>ème</sup> étage, porte 13-06.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concerne que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80/100.

#### **LIRE :**

#### **13. REMISE DES OFFRES :**

**Pour la soumission hors ligne :**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel devra parvenir au Fonds routier, Bureau du courrier porte 12-21, au plus tard le 23/05/2023 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04/AONR/CIPM/FR/2023 DU 26/04/2023  
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE LA CARTOGRAPHIE DES  
RISQUES DES GUICHETS « ENTRETIEN » ET « INVESTISSEMENT » DU FONDS  
ROUTIER. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)**

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

**Pour la soumission en ligne :**

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 23/05/2023 à 10 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références de la consultation dans les délais impartis, et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04/AONR/CIPM/FR/2023 DU 26/04/2023  
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE LA CARTOGRAPHIE DES  
RISQUES DES GUICHETS « ENTRETIEN » ET « INVESTISSEMENT » DU FONDS  
ROUTIER. (EN PROCÉDURE D'URGENCE) « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

#### **14. OUVERTURE DES OFFRES :**

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 23/05/2023 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds routier dans la salle de conférences du Fonds routier sis à l'immeuble SNI 13<sup>ème</sup> étage, porte 13-06.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concerne que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80/100.

BF  
2 X

## Pièce n°4 : Règlement particulier de l'appel d'offres (RPAO)

### AU LIEU DE :

**Article 18 :** Le dossier administratif, les propositions techniques et financières doivent être soumises au plus tard, le 18/05/2023 à 10 heures au Fonds routier – Immeuble SNI – 12ème étage – Porte 12-21 (COURRIER) – Téléphone 222 22 47 52. Le fuseau horaire de référence est l'heure locale (GMT/UTC + 1) visible sur la page de soumission

Tout complément d'informations doit être envoyé à l'adresse suivante : Fonds routier du Cameroun 12ème étage – Immeuble SNI – Porte 12-21 (COURRIER)  
B.P. 6221 Yaoundé – CAMEROUN

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 18/05/2023 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds Routier dans la salle de conférences du Fonds Routier sis à l'immeuble SNI 13ème étage porte 13-06.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concerne que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80/100.

### LIRE :

**Article 18 :** Le dossier administratif, les propositions techniques et financières doivent être soumises au plus tard, le 23/05/2023 à 10 heures au Fonds routier – Immeuble SNI – 12ème étage – Porte 12-21 (COURRIER) – Téléphone 222 22 47 52. Le fuseau horaire de référence est l'heure locale (GMT/UTC + 1) visible sur la page de soumission

Tout complément d'informations doit être envoyé à l'adresse suivante : Fonds routier du Cameroun 12ème étage – Immeuble SNI – Porte 12-21 (COURRIER)  
B.P. 6221 Yaoundé – CAMEROUN

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 23/05/2023 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds Routier dans la salle de conférences du Fonds Routier sis à l'immeuble SNI 13ème étage porte 13-06.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concerne que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80/100.

Yaoundé, le 16 mai 2023

